

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2011
(convocation du 14 novembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15 et jusqu'à 13 h 00
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 30
M. BRON Jean-Charles à M. CAZENAVE Charles à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10 h 10
M. CAZENAVE Charles à M. BRON Jean-Charles jusqu'à 10 h 20
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à Mme SAINTE-ORICE Nicole à partir de 11 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 25
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques

Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LOTHAIER Pierre à Mme LIRE Marie Françoise
M. MANGON Jacques à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 40
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
M. SOLARI Joël M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 11 h 10
Mme TOUTON Elisabeth à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

Présentation du rapport d'activité "Transports publics" - Année 2010

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

I – LE RESEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN Tbc

La Communauté urbaine de Bordeaux compétente en matière de transports urbains, a délégué par voie contractuelle, la gestion de son réseau communautaire de transports en commun

Depuis le 1^{er} mai 2009, cette gestion est conduite par la société Keolis Bordeaux, dans le cadre d'une convention de délégation de service public conclue pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 30 avril 2014.

A – Les faits marquants

 L'exploitation

L'offre effective, mise en œuvre sur l'ensemble du réseau tbc enregistre une évolution de 6% avec 26 705 271 km parcourus par les autobus et les rames, soit 82,5% pour les bus et 17,5% pour les rames (pour rappel 25 290 569 km en 2009).

L'offre kilométrique, pour 2010 est de 37,4 km par habitant contre 35,4km / habitant en 2009.

Pour permettre le déplacement des usagers et parcourir l'ensemble des itinéraires, l'exploitant Keolis Bordeaux dispose de 409 autobus dont 171 articulés, 207 standards, 18 gabarits réduits, 4 microbus et 9 minibus dont 6 navettes électriques ainsi que 74 rames de tramway.

La moyenne d'âge du parc est de :

- pour les autobus de 7,93 ans en 2010 pour 7,60 ans en 2009,
- pour les rames de 5,88 ans en 2010 pour 4,88 en 2009.

Parallèlement et afin d'accéder au réseau tbc, des aires de stationnement sont réservées aux véhicules des usagers du réseau communautaire. Au nombre de 15 parcs relais pour 4 728 places, ces derniers ont accueilli en 2010, 1 192 430 véhicules et 1 803 462 voyageurs.

Les parcs mixtes de Pessac centre, Porte de Bordeaux et Mérignac centre, réservés aux seuls abonnés du réseau, ont accueilli 16 458 véhicules.

■ **L'usage**

Le nombre de voyages comptables réels réalisés en 2010 est de 102 680 098 contre 94 393 757 en 2009, soit une évolution de 8,8%, la part du réseau bus est de 40 687 122 voyages contre 61 984 376 voyages pour le réseau de tramway et 8600 voyages pour les dessertes occasionnelles.

L'usage du réseau est de 144 voyages par habitant (pour 132 en 2009) avec un taux d'utilisation de 3,9 voyages par kilomètre (3,7 en 2008).

Le calcul du ratio voyage par habitant est réalisé sur la base de la population recensée par l'INSEE, soit au 1^{er} janvier 2009, de 714 727 habitants.

■ **La fraude**

En regard de l'enquête réalisée du 3 au 13 décembre 2010 auprès d'un panel de 5 526 personnes, le taux de fraude enregistré en 2010 est de 14,6% avec un taux de non validation estimé à 12,8%.

On note ainsi une légère baisse de la fraude avec -0,5%, mais une hausse de la non validation à hauteur de +1,2%

■ **Les irrégularités constatées**

1 840 511 usagers ont été contrôlés en 2010, soit un taux moyen de contrôles de 3,00% pour l'année ; 70 contrôleurs ont assuré cette mission.

B – Les évolutions tarifaires

On notera une évolution de la grille tarifaire en juillet 2010.

C – La qualité du service

Le Plan Qualité, annexe 14 de la convention, s'articule selon trois axes stratégiques :

- le plan de certification des services (reconduction des certifications actuelles et nouvelles certifications),
- le suivi d'indicateurs liés au service (tbc, bus, tramway, parc relais, mobibus)
- la mesure annuelle de la satisfaction (tbc et mobibus)

Pour le réseau tbc, 34 indicateurs sont identifiés dont 24 sont assujettis à un système de bonus et / ou malus.

L'enquête satisfaction (usagers abonnés) et l'enquête de notoriété (usagers occasionnels) ont été réalisées du 6 au 18 février 2011 auprès de 2 200 usagers du réseau tbc.

Pour les abonnés :

la note de satisfaction 2010 est de 14,7 sur 20 avec un indice de satisfaction de 86,9%.

Pour les usagers occasionnels :

la note de satisfaction 2010 est de 14,9 sur 20 avec un indice de satisfaction de 86,6%.

Le Vcub, le service de location de vélos

Ce service mis à disposition des usagers, le 20 février 2010, propose au 31 décembre de l'année 133 stations dont 31 stations Vcub+ et 1 297 vélos.

Depuis sa mise en place, au sein de tbc, Vcub a enregistré 1 489 871 locations.

II – LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE « MOBIBUS »

Dans le cadre de cette même convention, la Communauté urbaine de Bordeaux a délégué également l'exploitation du service public de transport des personnes à mobilité réduite Mobibus à la société Keolis Bordeaux.

A – Les faits marquants 2010

L'exploitation

Pour l'année 2010, le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite a parcouru 1 548 978 km sur le territoire communautaire soit une diminution de 3,2% par rapport à 2009.

Conformément aux engagements, la base d'intéressement pour 2010 a été fixée à 46% de kilomètres commerciaux par rapport à la production totale annuelle. Le résultat présenté pour 2010 est de 718 941 km soit un ratio de 42,6%.

Au 31 décembre, Mobibus dispose de 30 véhicules dont 6 Renault Master (5 fauteuils), 13 Renault Master (3 fauteuils) et 5 Renault Kangoo (1 fauteuil) et 6 Renault Jumper.

L'âge du parc est de 3,73 ans pour 2010 contre 4,60 ans en 2009.

L'usage

Le nombre de voyages réalisés par mobibus s'élève à 87 279 voyages contre 82 975 voyages en 2009. Cette évolution se singularise selon le type de handicap étudié :

	2009/2010
Fauteuil roulant	- 3,9%
Fauteuil électrique	10,8%
Semi valide	10,5%
Semi valide visuel	Peu significative
Non voyant	4,4%

B – La qualité du service

La mesure de la qualité du service est effectuée sur les indicateurs décrits également à l'annexe 14 tels que :

- la ponctualité
- la disponibilité du service - taux de refus
- la gestion du parc de véhicules
- l'état et la propreté des véhicules
- les pannes des véhicules
- taux d'appels non aboutis
- la qualité de l'accueil par les gardiens

L'enquête de satisfaction pour ce service a été réalisée du 6 au 14 décembre 2010 auprès de 310 usagers.

La note globale de satisfaction obtenue est de 15,5 sur 20, 58,1%, se déclarent satisfaits du service et 29% se déclarant très satisfaits.

Toutefois, on observe que trois se situent en dessous de cette satisfaction globale : le respect des horaires, l'information et la réservation. L'exploitant se devra donc de mener une réflexion afin d'améliorer ces services.

III – LE TRANSPORT SCOLAIRE

La Communauté urbaine de Bordeaux est une des rares agglomérations à proposer un service de transport scolaire aussi développé sur son territoire.

Les 211 circuits proposés, dont 13 réalisés en régie, permettent la desserte de 221 établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées).

Pour l'année 2010, 7 812 élèves sont inscrits au transport scolaire.

L'ensemble des dépenses de ce service, en année civile, s'élève à : 5 123 473,79 € avec un montant des recettes (hors DGD) de 525 562,42 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées presentation.
effectuée

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 DÉCEMBRE 2011

PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2011

M. CHRISTOPHE DUPRAT